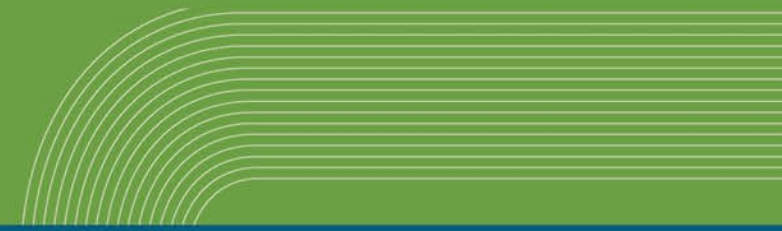


# Présentation aux Forums de l'ACPIR – Renseignements complémentaires

**CAIRP** | Rebuilding  
Success



**André Bolduc**  
CPA, CA, FCIRP, SAI  
**Président du conseil,  
ACPIR**



## **ACPIR – Résultats préliminaires pour 2024-2025**

- Processus relatif au plan d'activités annuel lié au plan stratégique
  - Objectifs, stratégies et plans d'action
  - Cibles de rendement/paramètres/tableau de bord trimestriel
  - Garantit la transparence et la reddition de comptes
- Bonne situation financière et mesures de contrôle
  - Efforts d'atténuation des risques financiers
  - Modeste excédent de fonctionnement attendu en 2024-2025
- Cotisations des membres inchangées pour une 10<sup>e</sup> année

# Objectifs et priorités stratégiques 2024-2028



## Revitaliser les marques de PAIR et de SAI

### Stratégies pour y arriver

- Mettre en place des programmes de sensibilisation en collaboration avec les membres, les établissements d'enseignement et les parties prenantes du secteur afin de mieux faire connaître le titre de PAIR et de SAI.
  - Mettre l'accent sur la promotion du titre de PAIR auprès des parties prenantes du secteur.
  - Mettre l'accent sur le rehaussement de l'image du SAI auprès du public.
- Défendre auprès du BSF et promouvoir auprès des membres la nécessité de suivre les règles de pratique équitable et éthique de la profession de PAIR et de SAI .
- Humaniser l'image des PAIR et des SAI et la prestation de services aux débiteurs et aux autres parties prenantes.
- Promouvoir l'inclusion et la diversité des membres.

# Améliorer l'image du secteur

## L'ACPIR dans les médias

- Campagne médiatique en cours :
  - Six communiqués de presse ont été publiés ces douze derniers mois et ont donné lieu à des articles ou des reportages par la CBC/Radio-Canada, le Globe & Mail, BNN, le Toronto Star, Wealth Professional, Le Devoir, La Presse, TVA, City News et des médias régionaux.
  - Plus de 1 000 mentions dans les médias, et plus de 434 organes de presse ont diffusé du contenu lié à l'ACPIR.
  - Toutes les initiatives ont bénéficié d'une attention accrue grâce au contenu diffusé par l'intermédiaire des comptes de médias sociaux de l'ACPIR.

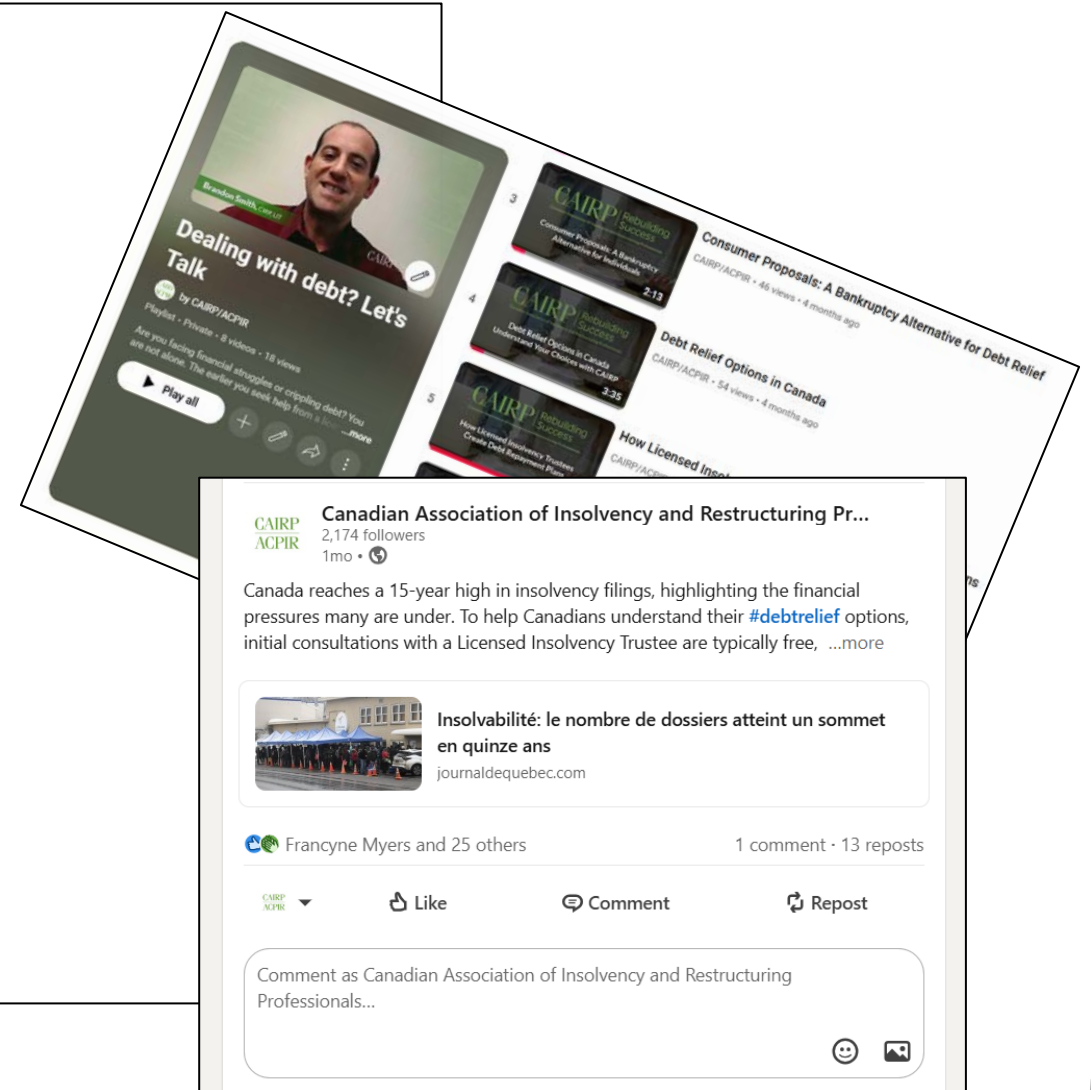




# Améliorer l'image du secteur

## Réseaux sociaux

- Le Comité des médias et des communications de l'ACPIR a rédigé 16 articles de blogue sur différents sujets d'intérêt pour les consommateurs.
- Dans le cadre du Mois de la littératie financière 2024, l'ACPIR a lancé une nouvelle série de vidéos et articles de blogue sur le thème *Problèmes d'endettement? Parlons-en!*
- Les vidéos ont été versées sur la nouvelle chaîne YouTube de l'ACPIR, et nous en avons fait la promotion sur tous nos comptes de réseaux sociaux.



## Améliorer l'image du secteur

Déjà mis au point :

- Documents d'information nationaux et provinciaux sur le secteur de l'insolvabilité et de la réorganisation
- Messages clés à l'intention des membres

Matériel disponible dans la section du site Web réservée aux membres

Efforts à venir :

- Élaboration d'une trousse de recrutement
- Organisation de séances d'information provinciales

### L'industrie de l'insolvabilité au Québec

#### Messages clés de l'ACPIR

À l'intention des membres

Mis à jour : Lundi 24 mars 2025

ACPIR | Rétablir  
le Succès

| Message / Question                                                                                                                                        | Soutien / Information supplémentaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| En 2024, le nombre d'insolvabilités de consommateurs a atteint un record en 15 ans, dépassant les niveaux enregistrés depuis la grande récession de 2009. | Cette hausse témoigne des pressions financières croissantes auxquelles font face de nombreux Canadiens dans une situation économique de plus en plus difficile marquée par une augmentation du coût de la vie. <ul style="list-style-type: none"><li>• En 2004, 137 255 consommateurs ont déposé des dossiers d'insolvabilité, soit une augmentation de 11,4 %.</li><li>• +6,1 % d'insolvabilités de consommateurs au 4T2024 par rapport au 4T2023.</li><li>• +2,5 % d'insolvabilités de consommateurs au 4T2024 par rapport au 3T2024.</li></ul> |
| Les pressions financières s'accroissent, nombre de Canadiens se sentent peut-être dépassés par des dettes croissantes.                                    | L'augmentation du coût de la vie pèse de plus en plus sur des budgets des ménages déjà serrés.<br>Parallèlement, les propriétaires qui doivent renouveler cette année leur prêt hypothécaire risquent de voir sensiblement augmenter leurs versements mensuels.                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Quiconque a du mal à gérer ses dettes devrait commencer par consulter un syndic autorisé en insolvabilité.                                                | <ul style="list-style-type: none"><li>• Les SAI sont les seuls professionnels de la gestion de l'endettement sous réglementation fédérale au Canada.</li><li>• Les SAI sont les seuls professionnels autorisés à administrer les solutions possibles en matière d'allègement de la dette, y compris la faillite et les propositions de consommateur.</li></ul>                                                                                                                                                                                    |
| Les syndic autorisés en insolvabilité peuvent offrir des conseils professionnels aux Canadiens aux prises avec des problèmes d'endettement.               | <ul style="list-style-type: none"><li>• Les SAI sont tenus de fournir des conseils fiables et impartiaux et de veiller à ce que les particuliers aient accès à toutes les solutions d'allègement de la dette possibles.<ul style="list-style-type: none"><li>◦ Il peut s'agir d'options telles que la gestion du budget, la consolidation de dettes, les propositions de consommateur et la faillite.</li></ul></li><li>• Les SAI sont habilités à négocier en votre nom avec les créanciers des ententes obligatoires.</li></ul>                 |
| Les premières consultations avec un syndic autorisé en insolvabilité sont généralement gratuites.                                                         | Les particuliers obtiennent ainsi, sans obligation, de précieux conseils qui les aident à mieux comprendre leurs options en matière d'allègement de la dette. <ul style="list-style-type: none"><li>• Pour trouver un syndic autorisé en insolvabilité réglementé par le gouvernement, allez à : <a href="https://cairp.ca/trouver-un-pair-sai/">https://cairp.ca/trouver-un-pair-sai/</a>.</li></ul>                                                                                                                                             |

# Objectifs et priorités stratégiques 2024-2028



Offrir une  
formation  
professionnelle  
de premier  
ordre

## Stratégies pour y arriver

- Terminer le renouvellement du PQC et d'autres programmes et évaluer les résultats des programmes, des cours et des expériences au moyen d'évaluations menées par les parties prenantes.
- Consulter les membres afin de déterminer les sujets et le contenu des offres de formation professionnelle continue.
- Veiller à ce que le programme de qualification des PAIR et le perfectionnement professionnel traitent de la manière dont le secteur est touché par les questions émergentes, l'innovation et la technologie.
- Explorer la possibilité de proposer de nouveaux cours, en dehors de la filière du programme de qualification, pour répondre aux besoins des membres.
- Étudier les possibilités de partenariat avec d'autres acteurs du monde de la formation et du marché.
- Veiller à ce que l'expérience de formation de l'ACPIR prépare adéquatement les étudiants à réussir sur le marché du travail

## Formation : résultats pour 2024-2025

Le programme éducatif a été offert entièrement en mode virtuel, y compris les ateliers de préparation, tous les examens, ainsi que les centres d'évaluation de l'ENIC et de contestation des résultats.

Le renouvellement du PQC est terminé.

Taux de réussite  
ENIC

68 %

Taux de réussite  
P3i

76 %

Taux de réussite  
moyen sur deux  
examens  
CPCI

96 %

(juin 24/fév. 25)

Taux de réussite sur  
douze mois  
AI

79 %

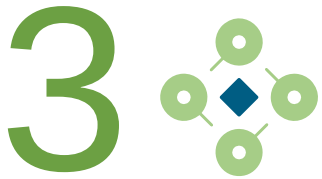
(examen sur demande)



## Perfectionnement professionnel



## Objectifs et priorités stratégiques 2024-2028



Réagir  
rapidement  
aux évolutions  
du marché de  
l'insolvabilité

### Stratégies pour y arriver

- Mettre en place un plan global d'actualisation des modèles de rémunération des SAI.
- Collaborer avec le BSF et les gouvernements provinciaux, en coopération avec les associations professionnelles provinciales, pour remédier à l'absence de réglementation du marché des services-conseils en redressement financier.
- Cerner, suivre et défendre les questions qui peuvent nécessiter des interventions, des réponses aux consultations, un examen des politiques et des déclarations de position aux parties prenantes.
- Jouer un rôle de chef de file pour façonner la profession et le secteur.

## **Relations stratégiques et axées sur la collaboration entre le BSF et l'ACPIR**

- Dialogue ouvert – surintendante du BSF et président du conseil, vice-président du conseil et présidente et chef de la direction de l'ACPIR (réunions aux deux semaines)
- Comité de liaison ACPIR/BSF/ARC
- Comité de liaison sur les pratiques des consommateurs auquel siègent des représentants du BSF, de l'ACPIR, des débiteurs et des créanciers
- Réunions trimestrielles pour discuter des enjeux liés au marché des services-conseils en redressement financier
- Groupe de travail BSF-ACPIR sur les fournisseurs – lancé à l'automne 2024 – rebaptisé le Réseau de gestion du numérique dans le système d'insolvabilité (RGNSI)
- Réunion conjointe de la haute direction du BSF et de l'ACPIR organisée pour discuter d'un éventail de sujets, dont le marché des services-conseils en redressement financier – février 2025
- Initiatives conjointes BSF-ACPIR– avis aux consommateurs et initiatives relatives à la diversité

## Consultations/groupes de travail 2024-2025 de l'ACPIR – Défense des intérêts

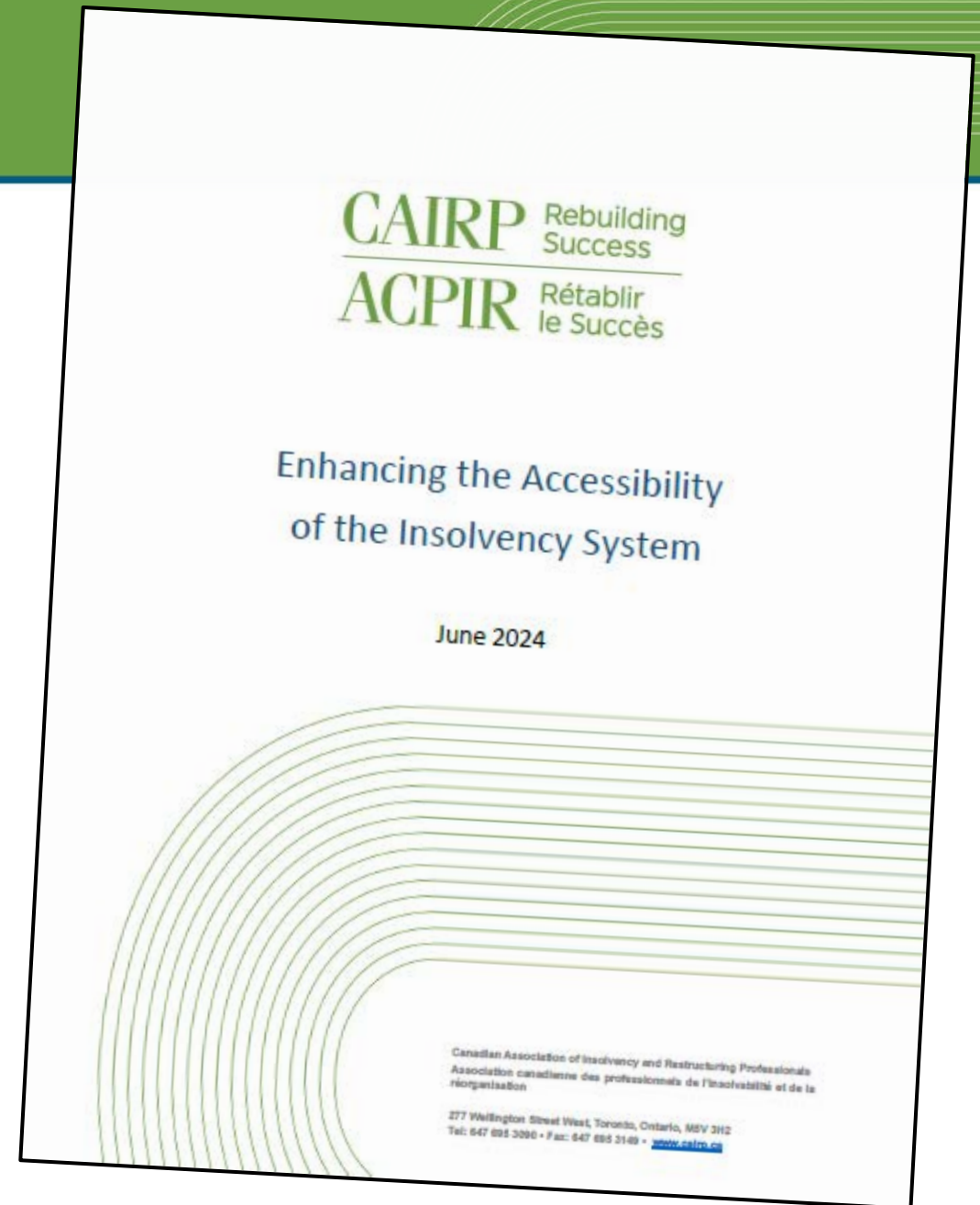
### BSF

- Groupe de travail relatif au comité d'examen du revenu excédentaire – été 2022 – printemps 2025
- Consultation sur les modifications proposées au formulaire 31, *Preuve de réclamation*, au formulaire 65, *État mensuel des revenus et dépenses du failli ou du débiteur et de l'unité familiale et information (ou information modifiée) concernant la situation financière d'un failli*, au formulaire 78, *Bilan – Faillite ou proposition commerciale* et au formulaire 79, *Bilan – Faillite ou proposition non commerciale* – automne 2022 – automne 2024
- Groupe de travail BSF-ACPIR sur les fournisseurs – rebaptisé le Réseau de gestion du numérique dans le système d'insolvabilité (RGNSI) – automne 2024
- Mémoire de l'ACPIR sur l'amélioration de l'accessibilité du système d'insolvabilité – rémunération des SAI – juin 2024



## Rémunération des SAI – Tarification

- Mise sur pied du groupe de travail sur la tarification de l'ACPIR à l'été 2023
- Dépôt du mémoire de l'ACPIR sur l'amélioration de l'accessibilité du système d'insolvabilité – juin 2024
- Réunions BSF-ACPIR pendant tout l'été et l'automne





# ISDE/ARC/ACFC/EDC – Relations stratégiques et axées sur la collaboration

## Réunions ISDE-ACPIR

- Différentes questions relatives à l'insolvabilité et à la restructuration sont abordées, y compris le projet de loi C-280, les MPME et d'autres questions nouvelles en matière de politiques

## Réunions régulières ARC-BSF

- Réunions régulières du comité de liaison BSF-ARC-ACPIR et discussions ad hoc, selon les besoins, pour résoudre des problèmes qui touchent les membres comme l'application de la taxe sur les logements sous-utilisés, le PIAC et le formulaire T3
- Projet de portail de l'ARC – L'ACPIR a affecté des membres de son groupe de travail à cette initiative, qui permettra aux membres de l'ACPIR d'utiliser les services TED pour transmettre des documents à l'ARC, d'établir des communications bidirectionnelles et de bénéficier d'une meilleure intégration avec d'autres systèmes – Projet commencé en décembre 2021 avec réunions récentes tenues en 2024-2025

## ACFC/EDC/prêts aux étudiants/Travail Canada

- La présidente et chef de la direction de l'ACPIR est membre du Comité consultatif sur la protection des consommateurs de l'ACFC, qui se réunit à intervalle régulier
- L'ACPIR a établi de nouveaux liens avec Exportation et développement Canada (EDC), société chargée de gérer le programme de prêt CEBA. Des réunions se tiendront sur une base trimestrielle à l'avenir, afin de favoriser la mise en commun de l'information et des problèmes
- Réunions avec des représentants du Programme canadien d'aide financière aux étudiants et de Travail Canada (PPS)

## Interventions – Cour suprême du Canada

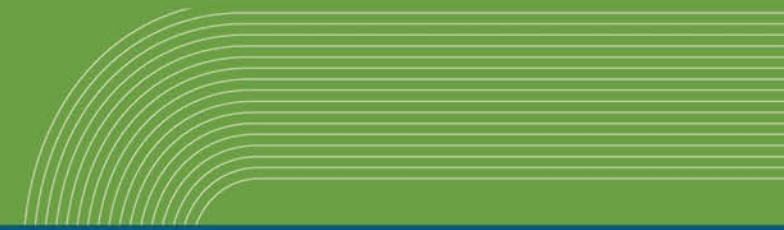
- Jugement de la Cour suprême du Canada dans l'affaire Poonian c. British Columbia Securities Commission – juillet 2024
- Piekut c. Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre du Revenu national – novembre 2024

## Consultations avec le gouvernement – défense des intérêts

L'ACPIR a participé à six consultations du BSF, d'ISDE et de Finances Canada/Conseil du Trésor, et elle a comparu, en septembre 2024, devant le comité sénatorial chargé d'examiner le projet de loi C-280.

L'ACPIR a déposé les mémoires suivants (en anglais) en 2024-2025 :

- Mémoire de l'ACPIR sur l'amélioration de l'accessibilité du système d'insolvabilité – rémunération des SAI – juin 2024
- Mémoire de l'ACPIR sur les nouvelles règles de déclaration des fiducies et simples fiducies, soumis à Finances Canada – septembre 2024
- Observations préliminaires de l'ACPIR devant le Comité sénatorial permanent des banques, du commerce et de l'économie – projet de loi C-280 – septembre 2024
- Réponse de l'ACPIR aux questions du BSF pour son analyse de la conjoncture externe – janvier 2025
- Réponse de l'ACPIR à la consultation du BSF sur les mesures de cybersécurité proposées – février 2025
- Mémoire de l'ACPIR dans le cadre des consultations pré-budgétaires annuelles en vue du budget fédéral de 2025 – mars 2025



## Objectifs et priorités stratégiques 2024-2028



**Veiller à ce  
que l'ACPIR  
adapte bien  
ses activités et  
ses services**

### Stratégies pour y arriver

- Raviver les communications avec les membres afin de transmettre les dernières informations sur les questions auxquelles le secteur est confronté et de promouvoir la valeur de l'ACPIR et de ses initiatives en matière de formation, de défense des intérêts et de normes de pratique.
- Étudier les avantages et les défis potentiels liés à l'élargissement des catégories de membres à d'autres groupes sur le marché de l'insolvabilité.
- Augmenter les recettes potentielles grâce à une formation à valeur ajoutée pour les membres dans les domaines principaux et auxiliaires.
- Promouvoir l'inclusion et la diversité au sein de la direction et des bénévoles.

# Membres : Répertoire des cabinets des membres

## Nouveaux profils des cabinets

- L'ACPIR a l'intention d'améliorer le répertoire des cabinets des membres en créant des pages de profil distinctes pour chaque cabinet.
- Cela permettra au public d'avoir accès à des renseignements plus complets sur les différents cabinets.
- Les changements aideront également à engendrer du trafic vers les sites Web et les pages de réseaux sociaux des cabinets de nos membres.

